



COMMUNIQUÉ DE PRESSE //18.06.19

ALERTE CANICULE : DES MESURES EXCEPTIONNELLES À CAROUGE

La Ville de Carouge se tient d'ores et déjà prête en cas d'alerte canicule. Du 17 juin au 31 août inclus, de l'air climatisé au Centre des Promenades est prévu en cas de fortes chaleurs.

En cas d'alerte canicule par le médecin cantonal, la Ville de Carouge se tient prête. Fort de la très bonne expérience de 2018, le Conseil administratif a pris la décision d'ouvrir à nouveau et de manière exceptionnelle le Centre des Promenades (18, boulevard des Promenades) **pendant toute la durée de l'alerte canicule, week-end inclus, de 14 heures à 19 heures**. Cette salle climatisée pourra accueillir toutes les personnes souffrant de la chaleur et qui souhaitent passer un moment au frais.

L'accueil sera garanti par des collaborateurs et des collaboratrices de la Ville de Carouge soutenus par la Protection civile et les Samaritains. Pour passer un moment convivial pendant ces fortes chaleurs, des jeux de société et de la lecture seront mis à disposition.

Les autorités rappellent que ces conditions météorologiques particulières peuvent avoir des conséquences sérieuses sur la santé des personnes les plus vulnérables.

Contact
Service des affaires sociales
Anne Hiltpold
T 022 308 15 30